

# le drapeau rouge

Journal du Parti Communiste de Belgique

fondé par Joseph Jacquemotte en 1920

Mars  
Avril

2019 - N°73

1€

L'invité du DR :

**Etienne CHOUARD** : "Gilets jaunes, quand la honte se transforme en colère"

**Sergio CALLER i SALAS**

Au Venezuela, l'impérialisme dans toute sa splendeur

**Georges BERGHEZAN et Roland MAROUNEK**

Il y a 20 ans, la guerre du Kosovo

**Guy STROOBANT**

NLKM : tout au bénéfice des patrons !

**Peter MAASWINKEL**

Plus chaud que le climat ?

**Bernard LEFEVRE**

La compétitivité : une imposture sémantique

*Sommaire complet à la page 20*



## Éditorial :

### AGRESSION AU VENEZUELA, JEUNES EN COLÈRE POUR LE CLIMAT

Revenant aux pires moments de ses pratiques de prédation impérialiste, le gouvernement étatsunien, après avoir trouvé en Juan Guaido la marionnette qui correspondait à l'emploi, est occupé à agresser le Venezuela. En effet, sans le moindre respect du droit international et de la souveraineté des Etats, il organise la violation de ses frontières, y compris par des menaces militaires, tout en confisquant ses avoirs à l'étranger, et ce pour un montant qui avoisine déjà les 25 milliards de dollars. Ainsi, dépassant les limites de l'hypocrisie, il est en train d'étrangler économiquement ce pays tout en pleurnichant sur les conditions de vie difficiles de sa population.

Comportement misérable cautionné par l'Union européenne et en particulier par le président Macron, récidiviste docile dans la prestation de services aux politiques du Pentagone.

Bien entendu, avec ces opérations, le véritable objectif de l'impérialisme

américain est d'en finir avec l'expérience chaviste pour s'approprier les importantes réserves pétrolières du pays. Et de préparer sa prochaine cible: Cuba et son histoire d'exemplarité révolutionnaire.

Chez nous, ainsi que dans plusieurs pays d'Europe, la jeunesse donne de la voix et dénonce l'inaction des décideurs politiques face au réchauffement climatique et aux catastrophes en série qu'il est en train de déclencher. Le mouvement Youth for Climate a pris de l'ampleur, où écoliers et étudiants, flamands, wallons et bruxellois, défilent dans les rues par dizaines de milliers chaque jeudi.

Les déclarations de nos dirigeants, toutes plus vertes les unes que les autres, les COP à répétition, les engagements pris à Kyoto il y a plus de vingt ans : tout est battu en brèche, ignoré par les industries et autres gros pollueurs. Loin de décroître, les émissions de CO2 ont augmenté en 2018 de près

de 3 %, rendant illusoire l'objectif d'éviter que la planète ne se réchauffe de plus de 2 degrés par rapport à la période préindustrielle, ce qui permettrait à l'espèce humaine de survivre et à une certaine biodiversité de subsister.

La révolte des jeunes, qui voient le spectre d'une planète invivable boucher leur avenir, doit être soutenue de toutes nos forces. Il est urgent que les pouvoirs publics consacrent les moyens nécessaires, budgétaires et législatifs, à la transition énergétique.

Les défenseurs du Venezuela et du climat ont un adversaire commun, le pouvoir des lobbies et des élites, dont la cupidité plonge l'humanité dans les guerres et la misère et mène le genre humain, la planète à une inexorable mort lente. Il revient donc à la gauche radicale de montrer que les luttes anti-impérialistes et écologiques sont étroitement liées.

## Etienne CHOUARD : Gilets jaunes, quand la honte se transforme en colère

Figure emblématique de la lutte du peuple français contre l'adoption du projet de « Constitution européenne » concocté par la droite mondialiste, Étienne Chouard connu à ce moment un succès inattendu : son blog engagé à fond contre ce projet enregistra presque un million de visiteurs. Il contribue ainsi, sensiblement, au rejet de ce projet et força l'Union européenne à trouver la parade du Traité de Lisbonne, dont l'imposition ne se souciait d'aucun vote populaire. Aujourd'hui, Étienne Chouard continue ses combats contre le TTIP et d'autres projets libre-échangistes. Partisan de la « démocratie directe » et du fameux RIC, il est très engagé aux côtés des Gilets jaunes. Le DR, ouvert à la diversité des sensibilités de gauche, est heureux de lui donner la parole.

**Le Drapeau Rouge.- Depuis quelques mois la France, et dans une moindre mesure la Belgique, sont secouées par un mouvement inattendu qui bénéficie d'un large soutien de la population. Malgré la violence de la répression et la campagne médiatique adverse, les gilets jaunes restent actifs et déterminés. Comment expliquez-vous la persistance de leur combativité ?**

**Etienne Chouard.-** Il y a plusieurs choses. La première explication de leur succès, c'est la réalité de la souffrance qui les a jetés dehors. Il y a beaucoup de pauvres, qui sont à bout, et c'est pour eux quasiment une question de survie. D'autre part,

quand ils étaient chez eux, ils avaient l'impression d'être seuls et perdus. En sortant, ils découvrent qu'ils ne sont pas seuls. Chez eux, ils avaient honte d'être pauvres et le fait de s'apercevoir qu'ils sont nombreux transforme leur honte en colère.



De l'autre côté, les riches exhibent leur richesse de façon de plus en plus ostentatoire, indécente, obscène, alors qu'eux n'arrivent pas à nourrir leurs enfants. Peu à peu, à travers les médias et en parlant entre eux, les gilets jaunes constatent que les très riches ne se privent de rien, paient de moins en moins d'impôts et que l'Etat leur fait de grands cadeaux malgré le fait qu'ils soient déjà si riches. Cela ne fait que renforcer leurs sentiments d'injustice et leur envie de se battre, cela nourrit la colère froide qui les maintient dehors. Il faut aussi remarquer la présence nombreuse de femmes et quand les femmes sont dans la rue, c'est que c'est grave.

Il y a eu aussi un fait étonnant concernant les médias. On ne peut pas vraiment parler de "campagne médiatique adverse"; en tout cas pas au début du mouvement, où de nombreux reportages ont été assez favorables, disant que nous étions "bon enfant", que 80% de la population nous soutenait, qu'une bonne partie de la police était gilet jaune... Était-ce une attitude délibérée ? Je ne sais pas s'il y avait des arrière-pensées dans ce comportement. En tout cas, on ne peut pas dire que la presse ait été unanimement adverse à la

naissance du mouvement.

**Le DR.- C'est un peu surprenant, ce comportement des médias que vous décrivez; comment l'expliquez-vous ?**

**E. Ch.-** Difficile de répondre avec certitude. En tout cas, j'ai l'impression qu'il y a

eu des signes, au plus haut niveau, favorables à ce que le mouvement grandisse. En effet, habituellement, face à des manifestations d'une certaine ampleur, les gouvernements lâchent du lest et laissent faire pour calmer les gens. Cette fois, au lieu de chercher l'apaisement, le gouvernement non seulement ne cède rien mais en plus, il nous envoie les forces de l'ordre avec des consignes d'une violence inouïe. Aucune retenue pour réprimer, on crève les yeux des gens avec des balles en tir tendu, en visant la tête, on lance de puissantes grenades explosives au milieu des groupes. En même temps, et comme par hasard, lorsque le mouvement croît, en janvier, les prix d'une série d'articles de première nécessité augmentent alors que les gilets jaunes faisaient de leur baisse une priorité.

On peut se demander si le gouvernement ne cherche pas une confrontation brutale; on dirait parfois qu'il cherche à provoquer un certain chaos, peut-être pour justifier une politique encore plus dure et plus injuste, inacceptable en temps de paix. Je ne le sais pas, en tout cas, ils ont réussi à augmenter le degré de colère des gens.

**Le DR.- Colère qui coexiste avec une culture de fraternité qui commence à prendre forme et à se renforcer entre les 'gilets jaunes'.**

**E. Ch.-** Tout à fait. En se retrouvant sur les ronds-points, en rencontrant d'autres gilets jaunes, ils découvrent des moments d'une enthousiasmante fraternité, une disposition naturelle au dialogue, à l'entraide, au partage. Des sentiments contagieux qui ont fait que beaucoup de gilets jaunes ont passé Noël et le Nouvel an, ensemble sur les ronds-points. On comprend que, dans cette atmosphère, ils n'aient pas envie d'arrêter.

C'est alors que la police les a chassés, alors qu'ils avaient arrêté de bloquer et qu'ils ne faisaient plus que se retrouver pour être ensemble. Leur expulsion n'a pas seulement vidé les ronds-points, elle a aussi vidé un peu leur quotidien de confraternité militante et ils se sont investis à trouver une alternative, cette fois plus orientée vers la réflexion, sur la nature et l'avenir de leurs luttes.

Mais cette fois, c'est une toute autre chose : les gilets jaunes sont en train de se transformer en citoyens constituants. Processus décisif parce qu'il implique rien moins que le fait que les électeurs, enfants politiques, hétéronomes (subissant les lois écrites par d'autres qu'eux) soient en train de se transformer en citoyens, adultes politiques, autonomes (aspirant à voter eux-mêmes les lois auxquelles ils consentent à obéir) constituants. Ce qui est extrêmement subversif car cela préfigure une nouvelle citoyenneté où l'individu aura une réelle participation dans la gestion et le contrôle des affaires de la vie en commun, ce qui fera de lui un sujet bien moins docile par rapport au pouvoir.

**Le DR.- On a essayé de trouver à ce mouvement des parallèles avec d'autres mouvements de l'histoire sociopolitique française tels l'insurrection de 1848, la Commune de Paris, mai 68. S'il fallait établir une ressemblance historique, quel serait votre choix ?**

**E. Ch.-** Je pense que ce mouvement est vraiment historique et sans précédent parce qu'il a la particularité d'être soutenu par (et est né, en grande partie, d')une dynamique de communication sans précédent offerte par Internet. Cette hyperconnexion n'a pas servi seulement à faciliter la communication, elle a fait de chacun de nous comme un neurone d'un grand

cerveau collectif qui grandit à toute vitesse et dont la pensée est le résultat de l'agrégation des pensées de chacun des neurones, sans qu'ils en soient nécessairement conscients.

Ainsi, l'internet nous aide à devenir un collectif mieux intégré qui s'enrichit à toute vitesse par les échanges. C'est si original que je ne vois pas, à première vue, de similitude évidente avec ces expériences historiques précédentes. Et cette puissante interconnexion fait que nous sommes beaucoup plus nombreux qu'autrefois à réfléchir, à remettre en question et à contester les fondements du système de domination qui contrôle tous les rouages qui administrent nos vies, et en particulier le modèle de représentation parlementaire fallacieusement appelée "gouvernement représentatif" et encore plus fallacieusement "démocratie". Et les gens commencent à réaliser que notre système n'est qu'un système destiné à assurer et à perpétuer la domination des pauvres par les riches, et que la « démocratie » n'est qu'une étiquette trompeuse pour duper les gogos.

**Le DR.- Il s'agirait alors, pour en sortir, d'une sorte d'auto-apprentissage ?**

**E. Ch.-** Dans ce cadre, les pauvres n'en pouvant plus, sortent de chez eux, exigent ne fut-ce qu'un minimum de justice sociale et constatent qu'ils sont considérés comme des êtres inférieurs confrontés à des êtres "supérieurs" qui, parce que élus, décident tout, en leur nom mais contre leurs intérêts.

Face à ce constat, de nombreux gilets jaunes ont décidé d'aller plus loin : au milieu de leurs requêtes, il y avait le référendum d'initiative citoyenne (RIC). Le RIC, ce n'est pas une loi à prendre, c'est une façon d'écrire les lois; une institution par laquelle le peuple choisit les thèmes importants à traiter, réfléchit et se pose la question de ce qu'il convient de décider. Le RIC, ce n'est pas une doléance législative de plus, c'est une exigence constituante. C'est pourquoi les gens ont très rapidement compris son importance et en ont fait, en quelques jours, une priorité absolue ; avec une originalité supplémentaire: puisqu'ils ont perdu confiance dans les élus et surtout en leur légitimité, ils se sont proposés de rédiger eux-mêmes les textes. De la sorte, en écrivant les termes de la représentation, et donc de la souveraineté, ils sont en train d'établir un pré-

cedent aux dimensions insoupçonnables et contagieuses bien au-delà du territoire français. Une fois le premier élan rendu visible, l'enthousiasme créatif se généralise : en moins de 15 jours, des ateliers constituants se sont multipliés dans de nombreuses communes.

**Le DR.- On vous considère comme le théoricien de la proposition de RIC. Comment expliquez-vous que cette revendication assez symbolique, sans répercussion immédiate, par exemple, sur le pouvoir d'achat, les taxes ou le SMIC, ait pu devenir probablement la plus importante et populaire de toutes les revendications ?**

**E. Ch.-** Tout d'abord, je ne suis pas "le théoricien du RIC" ; cette idée du RIC se trouve sur internet depuis des dizaines d'années et ses racines remontent au 18ème siècle. Pour ma part, j'y travaille ardemment depuis 2005, et la plupart de nos activités constituantes, depuis 15 ans, commencent par la rédaction de règles instituant un RIC parce que c'est à la fois simple et important.

Ce qui est nouveau, dans le cas des gilets jaunes, c'est d'en faire quelque chose de central, prioritaire et non négociable.

J'estime décisif que les citoyens du monde entier deviennent constituants, c'est-à-dire acteurs collectifs des normes qui régiront leur vie et celles de leurs concitoyens. Et ceci n'a rien de symbolique ou abstrait comme votre question le suggère, même si cette profonde réforme n'aura pas de retombée directe immédiate ; nous savons bien que se contenter de recevoir quelques miettes, un peu d'argent, c'est une manière d'accepter la pérennité d'un système injuste, cet argent sera vite dévoré par l'inflation et tout continuera comme avant. Tandis qu'avec le RIC, on changera simplement et de manière radicale, les règles du jeu. Ce n'est pas par hasard que Macron, constatant la popularité du RIC, veut organiser un « grand débat » dans une prévisible démarche de détournement des idées publiques.

**Le DR.- Imaginons que le référendum ait lieu et que les résultats soient tout à fait opposés à ce que vous et les gilets jaunes attendent (n'oublions pas la victoire électorale écrasante de la droite au lendemain de mai 68, ou la tromperie après la victoire du non sur le Traité constitutionnel). Dans cette hypothèse négative, que proposeriez-vous ?**

**E. Ch.-** Nous vivons une époque où, plus que jamais, l'opinion publique est façonnée par les médias, qui sont dans une situation d'hégémonie : ces médias sont dans les mains des puissances de l'argent, ils ont les moyens de nous mettre la tête à l'envers et de nous conduire à voter contre nos propres intérêts. C'est comme ça qu'ils ont pu vaincre les mouvements de révolte populaire.

C'est pourquoi, pratiquement dans tous nos ateliers, nous réfléchissons aux manières de retirer les médias aux riches. Dans les différents projets de constitution, nous prévoyons que les médias ne peuvent pas appartenir à une personne, physique, ou morale, mais qu'ils doivent appartenir obligatoirement à leurs travailleurs, par exemple sous une forme coopérative.

Autre idée sur laquelle nous travaillons, les journalistes deviennent des fonctionnaires, comme les juges ou le personnel hospitalier, c'est-à-dire que c'est nous, les citoyens, qui les paierons, et non les riches. En plus de les rémunérer, nous veillerons à leur indépendance totale, qui ne pourra jamais être perturbée par des intérêts privés ou par le gouvernement.

**Le DR.-** Mais tout ceci a l'air d'être bien plus qu'une réforme, c'est un véritable projet révolutionnaire.

**E. Ch.-** Tout à fait, et alors ? Tout projet de changement radical est mort-né s'il ne change d'abord le rapport de forces à propos du contrôle de l'information de masse. Si on légifère sur le RIC, on légifère en même temps sur les médias parce que ça va ensemble. Et quand je vous parle des médias, je ne vous parle pas que des journaux, de la télévision, de la radio : les médias, ce sont aussi les instituts de sondage, les agences de presse qu'il faut retirer aux riches, les instituts de statistiques qu'il faut retirer au gouvernement, et même l'école qui devrait sans doute être sous contrôle citoyen et pas gouvernemental.

Vous voyez, la réflexion sur le RIC dépasse vite le RIC, de façon à interdire la situation révoltante dans laquelle se trouve l'information de ce pays : en France, la totalité des journaux papier ont été achetés par 9 milliardaires ; ce sont eux qui contrôlent et décident ainsi les orientations de l'opinion publique, via la télévision qui s'alimente avec la presse. Alors vous me dites :

"qu'est-ce qui se passe si les gens finissent par voter non ?" et je vous réponds : si on réussit à sortir de ce monopole médiatique scandaleux, la victoire est sûre. Et si l'on ne réussit pas à le faire, je pense que les gilets jaunes ne s'arrêteront pas là et la bagarre continuera.

**Le DR.-** Vous étiez un des grands animateurs de la campagne contre le Traité Constitutionnel Européen en 2005 et plus tard contre le TTIP. Nous apprenons que Jean-Claude Juncker a négocié avec l'administration Trump le projet d'un nouvel accord de libre-échange dont même le quotidien *Le Monde* dit que "il fait quand même penser à un mini TTIP". Sa dénonciation devrait faire partie de la campagne des gilets jaunes ?

**E. Ch.-** Oui et non, parce que sa dénonciation, c'est une démarche qui devrait être faite au niveau parlementaire, bien sûr nécessaire, évidemment urgente, mais puisque c'est au niveau législatif, on en revient au problème de la situation infantilisante de l'électeur qui est réduit à la condition dégradante de devoir demander à son maître, l'élu, d'être un peu moins méchant. Mais si nous avons le RIC, non pas qu'on nous aurait donné mais que nous ayons voulu, que nous ayons lutté pour le penser ensemble, et que nous l'ayons donc institué, si nous avons un vrai RIC, donc, on dénoncerait directement le traité puisque le RIC peut être législatif ou abrogatoire. Quand on dit abrogatoire, ça veut dire que le peuple peut annuler toute règle : ça peut être un arrêté municipal ou préfectoral, un décret ministériel ou présidentiel, une loi, mais ça peut être aussi, évidemment, un traité. Je ne pense donc pas qu'il faille que les gilets jaunes se saisissent de cette requête autrement que comme un exemple supplémentaire de ce que le RIC nous permettra d'accomplir et qui ne doit pas nous distraire de la priorité qu'est le RIC, et que nous ne devons pas affaiblir en nous dispersant sur des requêtes législatives.

**Le DR.-** Par ailleurs, une grande partie des revendications des gilets jaunes concerne directement ou indirectement le budget de l'État. Comment expliquer que personne, ou presque, ne dénonce les énormes dépenses militaires de l'Etat français (un total de 66 milliards d'euros en 2017) et les guerres illégitimes qu'elles financent (notamment en Libye et Syrie) ?

**E. Ch.-** Je pense qu'il faut bien comprendre d'où vient ce mouvement : l'origine n'est pas dans des réflexions politiques au sens propre du terme, encore moins à propos de politique internationale. Il s'agit d'une révolte contre des situations d'extrême précarité. Bien entendu, sa définition ne devrait pas en rester là et la liaison devrait être faite avec ce qui se passe dans le monde, dont la dénonciation des guerres, des interventionnismes (comme celui, criminel, qui se développe contre le Venezuela) et de la colonisation. D'ailleurs on commence à en parler dans les ateliers : on y rédige des articles capables d'empêcher nos représentants de jeter notre armée sur un pays étranger en notre nom. Ce mouvement évolue, évidemment

**Le DR.-** Nous remarquons une autre absence : dans le catalogue de 42 mesures de revendication des gilets jaunes, aucune ne concerne les politiques austéritaires et pro-privatisation de l'Union européenne. D'ailleurs, les mots "Europe" et « Union européenne » sont totalement absents. Que pensez-vous de ces absences ?

**E. Ch.-** Le repérage de l'UE comme piège politique majeur qui nous condamne à l'impuissance et à l'austérité permanente, avec des traitements de plus en plus cruels, la perception de l'UE comme cause de tout ça est pour l'instant limitée aux militants : les autres, ceux qui ne font pas de politique, c'est-à-dire l'immense majorité de la population qui regarde la télévision, a l'impression que "l'Europe c'est bien", que "l'Europe c'est la paix", que "ceux qui sont contre l'Europe sont des repliés sur eux-mêmes, des aigris, des xénophobes, des racistes, des fascistes"... On leur dit ça tous les jours, depuis des dizaines d'années. Donc, si vous voulez, tous ces gens qui souffrent, ne font pas le lien entre leur pauvreté et l'UE, parce qu'il n'y a plus de journaux, de médias, pour le leur dire. C'est le résultat d'un manque d'information, et même d'une intoxication. C'est précisément le noble objectif des ateliers constituants populaires : développer entre nous, sans avoir besoin de nos maîtres, une véritable éducation populaire, autonome, puissante, radicale, en vue d'instituer nous-mêmes, un jour, la puissance politique qui nous manque pour défendre enfin efficacement la justice économique et sociale.

Propos recueillis par Vladimir Caller

# NLMK Clabecq : bénéfices privatisés aux dépens des travailleurs

Guy STROOBANT

Au moment où j'écris ces lignes, la lutte des travailleurs de NLMK Clabecq pour s'opposer au plan de licenciements et de réduction de salaires continue. De nombreux témoignages de solidarité leur sont parvenus, notamment ceux des travailleurs de NMLK La Louvière, et d'Arcelor Mittal. La dernière réunion entre direction et syndicats de NLMK Clabecq s'est terminée par un échec. Cet échec était inévitable, le plan présenté par la direction impose non seulement l'élimination de la moitié des 590 emplois de NLMK Clabecq, mais encore de ponctionner 3,5 millions d'euros sur les salaires des travailleurs qui demeureront dans l'entreprise après les licenciements.

## L'attitude de la Sogepa : une illustration de la soumission des autorités publiques aux intérêts privés.

La Sogepa, société de gestion et de participation de la Région wallonne, détient 49% de NLMK Belgium dont dépend NLMK Clabecq. C'est le comité de direction de la Sogepa qui a mis au point avec NLMK Belgium, le plan de restructuration rejeté par les syndicats. NLMK Belgium est détenu à 51% par le groupe russe Novolipetsk Steel, lui-même contrôlé à 86% par le magnat russe Lysin, 57ième fortune mondiale. Ce que la direction de NLMK et la Sogepa ont tenté de faire accroire au public consistait à dire : « que voulez-vous, c'est la loi du marché, NLMK Clabecq est en perte à cause d'un marché mondial de l'acier en surproduction, et d'un personnel pléthorique, un bon élagage dans le personnel pour rétablir la

rentabilité, et tout ira bien. »

Le président du comité de direction de la Sogepa, ne cache pas sa ligne de conduite, dans l'Echo du 19 janvier, il déclare : « Quel que soit le dossier, je ne défends jamais un nombre d'emplois à maintenir » L'assertion selon laquelle le personnel de NLMK serait surabondant a été tragiquement démentie par les faits. Le secteur sidérurgique est un secteur où le risque d'accident est omniprésent, et réduire le personnel accroît le danger. Un mort et des blessés déplorés à NLMK Clabecq, ont amené, en novembre 2018, les travailleurs à partir en grève pour dénoncer le niveau insuffisant de sécurité.

## L'origine réelle des pertes réside dans les transferts de fonds entre NLMK Clabecq et la maison-mère russe du holding.

Une étude de ces transferts, que nous devons aux services d'étude du PTB, réalisée par Dirk De Block et Marco Van Hees basée sur des données émanant de la Banque Carrefour des Entreprises, et du propre site de NLMK, montre que la maison-mère russe du groupe NLMK, en dépit de ce marché mondial de l'acier en surproduction se porte comme un charme.

La maison-mère du groupe a doublé ses bénéfices entre 2014 et 2017, passant de 773 millions de dollars à 1450 millions de dollars. Une telle progression bénéficiaire, dans un marché aussi défavorable tient du miracle. Le miracle n'est qu'apparent, il ne s'agit que de la mise en œuvre d'une vieille technique très couramment utilisée par les multinationales pour exfiltrer vers la maison-mère les bénéfices des filiales.

Elle consiste pour la maison-mère à facturer fournitures et services aux filiales, à des prix suffisamment élevés pour permettre à la maison-mère de pomper les bénéfices de leurs filiales, quitte d'ailleurs à les mettre en perte, surtout si un actionnaire public complaisant, la Sogepa, en l'occurrence, est là pour éponger les pertes à l'aide d'argent public. L'examen de l'évolution de la facturation par la maison-mère à NLMK Clabecq, montre qu'entre 2012 et 2017, les services facturés ont doublé, passant de

36 à 87 millions d'euros.

On voit également que le prix des matières premières facturées à NLMK Clabecq permet à ce secteur de la maison-mère d'atteindre une rentabilité de 17%, rarissime dans ce secteur. A ce petit jeu, où la Sogepa éponge la moitié des pertes avec l'argent du contribuable, nous tous, comme contribuables, sommes perdants. Le contribuable est encore perdant par le biais du mécanisme du crédit d'impôts qui immunise fiscalement une entreprise « en perte » parfois pour plusieurs années, privant ainsi la collectivité de ressources au cas où l'entreprise renouerait avec les bénéfices.

L'étude du PTB, basée sur les chiffres de la maison-mère montre que depuis deux ans, la quasi-totalité des bénéfices est redistribuée aux actionnaires aux dépens des investissements. Cela nous rappelle l'époque où la sidérurgie wallonne, portée à bout de bras par la finance publique, distribuait encore des dividendes alors que les fonds prodigués par celle-ci aux patrons de la sidérurgie avaient atteint cinq fois le prix des installations sidérurgiques. A NLMK Clabecq, ce seront à nouveau les travailleurs et les citoyens qui essuieront les « pertes » dues à l'évasion des ressources de l'entreprise vers les actionnaires de la maison-mère, les travailleurs, par la suppression d'emplois et la perte de salaire, et les contribuables qui épongeront la moitié des pertes de NLMK Clabecq.

Pas question pour l'investisseur public de recueillir les fruits de ses investissements et des risques pris en notre nom, selon le président du comité de gestion de la Sogepa : « Le jour où les investissements permettront d'atteindre une certaine rentabilité, la logique (ndlr: SA logique!) est de diminuer notre participation dans NLMK Europe. Nous n'avons pas vocation à rester indéfiniment ». Bref, la politique belge en matière d'investissements publics est parfaitement conforme aux ukases de l'ultralibéralisme : nous sommes là pour payer, nous taire, et nous écraser devant le privé, quitte à aboutir des catastrophes comme celles que l'on a connues à Fortis, Dexia, Sabena et autres.

# Proximus : derrière l'écran de fumée, la haine du service public

Martin WILLEMS \*

En janvier dernier, l'entreprise Proximus annonçait un « plan de transformation » dans le cadre duquel la direction envisageait de supprimer 1 900 emplois existants et de procéder, via une filiale, à 1 250 nouveaux engagements. L'annonce a suscité une vague d'émoi médiatique et politique d'assez courte durée. L'entreprise a justifié son plan par quelques arguments, ressassés en boucle dans les médias dominants, le plus souvent sans beaucoup de sens critique.

## La « digitalisation »

L'entreprise devrait se restructurer pour affronter les nouvelles technologies et la « digitalisation ». Sauf qu'il s'agit ici de Proximus, l'entreprise qui gère le premier réseau de téléphonie mobile du pays, qui fournit l'accès au réseau internet à la majorité de la population, qui offre des solutions de mise en réseau aux entreprises depuis vingt ans, qui a racheté en 2010 Telindus pour offrir à ses clients des solutions informatiques intégrées. Proximus est donc à la pointe de la « digitalisation », puisqu'elle offre les outils qui permettent aux autres entreprises de se « digitaliser ».

Certes, Proximus doit rester à la pointe de la technologie, mais il s'agit d'une transformation permanente. Justifier une restructuration brutale par une soi-disant « digitalisation », comme s'il s'agissait d'une entreprise manufacturière qui passerait d'un coup de l'assemblage manuel à la robotisation, c'est grotesque.

## Un quatrième opérateur

On a beaucoup glosé sur le fait que Proximus devrait se restructurer pour faire face à une concurrence accrue suite à la prochaine venue d'un 4ème opérateur. Or, il s'agirait d'un opérateur de téléphonie mobile (GSM), et cela ne concernerait que cette partie de l'activité de Proximus.

Toutes les activités « fixe », « internet », « TV » et plus généralement « technologies de l'information et de la communication » (TIC) ne seraient aucunement concernées par ce possible 4ème opérateur. Il n'y en a pas aujourd'hui, et il n'y en aura peut-être jamais. De l'idée à l'appel d'offre, cela peut prendre des mois, voire des années. Et encore faut-il un candidat, les acteurs sondés jugeant le marché belge trop étroit.

## Une entreprise publique autonome

Si un plan aussi brutal choque, il choque d'autant plus dans une entreprise publique. Le gouvernement a été amené à expliquer pourquoi il tolérerait, dans une entreprise sous son contrôle, la suppression d'emplois alors qu'il a pour politique affichée d'en créer (jobs, jobs, jobs...). La réponse ne s'est pas fait attendre : Proximus serait une entreprise publique certes, mais autonome. Dès lors, le gouvernement n'y aurait rien à dire.

Pourtant, l'Etat belge en possède 53% des parts. Il en est donc l'actionnaire majoritaire. Une entreprise suit la politique fixée par ses actionnaires. Et si l'un d'eux a la majorité absolue, c'est lui qui décide de la stratégie à suivre, en application du sacro-saint principe de propriété. Une entreprise privée ne peut se prétendre autonome et indépendante de ses actionnaires. L'Etat serait-il le seul acteur qui n'ait pas droit au respect de sa propriété ? S'il s'agit d'une excuse, c'est celle d'un gouvernement qui préfère passer pour impuissant plutôt que de rendre compte de l'incohérence de sa politique affichée de création d'emplois. Un élément de plus pour prouver que cela n'a jamais été son objectif politique principal.

## Le « fardeau » des fonctionnaires

Quand on pousse le débat un peu plus loin, ce qui transparaît, c'est la question des fonctionnaires restant de l'ancienne Belgacom. 3 000 travailleurs de Proximus sont toujours statutaires. Et ceux-là sont considérés, par la direction, comme un fardeau qui handicape l'entreprise. Il y a plus de dix ans, Didier Bellens, alors patron de Belgacom, criait déjà sur tous les toits que « son » entreprise était lourdement handicapée, face à la concurrence, par le poids des fonctionnaires.

On se demande bien en quoi le fait que ce personnel soit statutaire en fasse un tel « fardeau », si ce n'est la mythologie libérale selon laquelle il ne faudrait pas de service public (pour augmenter les bénéfices), et donc pas de fonctionnaires. Car un fonctionnaire est d'abord un travailleur qui doit mettre le bien public avant toute autre considération, et qui pour cela dispose d'une certaine protection face aux caprices de sa hiérarchie. Donc un ennemi pour quiconque entend privilégier l'intérêt financier.

On comprend mieux pourquoi le gouvernement laisse faire la direction de l'entreprise, malgré ses gesticulations impuissantes. Attaquer ce qui reste de la fonction publique et du service au public est cohérent avec son idéologie politique. Privatiser les actifs rentables

Ce que Proximus oublie de dire, c'est que, de son passé public, elle n'a pas hérité que de ces 3 000 fonctionnaires. Elle a aussi hérité de tout le réseau filaire (réseau des câbles téléphoniques). Et ce réseau est un actif énorme, qui lui donne une position de quasi-monopole sur le marché des télécommunications. Car même si certains gros opérateurs posent des câbles à gros débit à travers le pays, il faudra toujours, pour arriver jusque dans chaque maison, le « last mile » (dernier kilomètre), constitué, soit du fil téléphonique « RTT », soit du câble de télédistribution (dont dispose maintenant Telenet ou VOO). Si j'achète un service de télécommunication auprès d'un opérateur comme Orange ou Scarlet, celui-ci doit rétrocéder une partie de ses recettes à Proximus pour l'usage du câble connectant mon habitation. Cela constitue un véritable trésor qui explique les bénéfices faramineux de Proximus. On peut d'ailleurs se demander pourquoi la privatisation des télécommunications n'a pas suivi la même logique que celle du rail, en séparant l'infrastructure (le réseau ferré pour l'un, le réseau filaire pour l'autre, qui à tout le moins aurait dû rester public car de nature stratégique) et les services commerciaux proposés sur cette infrastructure.

Sans doute parce que le réseau de chemin de fer est très coûteux à entretenir. Le réseau filaire est un actif extrêmement

rentable. Et donc, dans la logique de privatiser ce qui rapporte de l'argent et de socialiser ce qui en coûte...

### Des actionnaires pourris gâtés

On peut difficilement parler de difficultés économiques dans une entreprise qui enregistre plus de 550 millions € de bénéfices annuels et un ratio résultat opérationnel/chiffre d'affaire de plus de

14%. Si elle estime devoir se préparer à des jours plus sombres, cela ne veut dire qu'une seule chose : une fois qu'un certain niveau de rentabilité a été atteint, l'objectif des actionnaires est de le maintenir à ce niveau, même s'il est exagérément élevé. Prester pour une entreprise qui enregistre des résultats financiers exceptionnels serait donc plutôt une calamité pour les travailleurs soumis à une course sans fin

à la rentabilité.

Et si, en passant, on peut se débarrasser des derniers fonctionnaires, reliques du temps où le travail servait à satisfaire des besoins, à rendre service, et non à engraisser des rentiers, on gagnera, en prime, la bénédiction discrète du gouvernement.

\* Secrétaire permanent CNE

## Quand l'Etat paie les salaires du secteur privé

Martin WILLEMS \*

On le dit assez : les gouvernants font trop de cadeaux aux entreprises. Sous prétexte que celles-ci créeraient de l'emploi, les largesses se multiplient, même sans exiger la moindre contrepartie en matière, justement, d'emploi.

Ainsi voit-on de multiples diminutions de cotisations sociales supposées « diminuer le coût de l'emploi pour inciter les entreprises à en créer plus », mais aussi des diminutions d'impôt des sociétés, alors que l'impôt payé par les sociétés sur leur bénéfice n'est en rien proportionnel au nombre de travailleurs employés.

### La gabegie du Tax Shift

Une étude de la KU Leuven, commentée par le journal L'Echo, indique que le Tax Shift du gouvernement Michel coûte 8,9 milliards € par an pour la création de 65 à 92 000 emplois, soit un coût par emploi, effets retours compris, de 82 000 à 130 000 € par an. On aurait donc pu, avec la même somme, créer plus de 2 fois plus d'emplois de service public.

Le député François Ruffin (LFI) dénonce à l'identique le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en France, qui a créé 100 000 emplois pour un coût de 20 milliards €. Avec cette somme, on aurait pu engager plus de 3

fois plus d'infirmiers et infirmières, d'enseignants, etc. Pire encore, il existe même des mécanismes par lesquels l'Etat paie directement une partie du salaire des travailleurs du privé. Ainsi lorsque, pour répondre aux revendications des Gilets Jaunes, le président Macron décide d'augmenter de 100€ nets mensuels la « prime d'activité », il s'agit en fait du paiement par l'Etat à chaque travailleur à bas salaire du secteur privé de 100 € par mois. Et donc que les travailleurs concernés paient leur propre salaire avec leurs impôts.

### Les entreprises ponctionnent nos impôts

En Belgique, des mécanismes similaires existent : le « bonus à l'emploi », véritable piège au bas salaire, et, encore plus vicieux, la dispense de versement du précompte professionnel. Rappelons que les employeurs retiennent sur le salaire versé à leurs travailleurs un acompte sur l'impôt de ceux-ci, le précompte professionnel. Depuis quelques années, les employeurs ont obtenu le droit de ne pas devoir reverser au Trésor public l'entièreté du précompte retenu. Drôle de mécanisme, particulièrement opaque, puisque le travailleur, croit payer en impôts ce qui est en fait une rétrocession d'une part de son salaire à son employeur. Des dispenses similaires existent pour les heures supplémentaires, le travail en équipes et le travail de nuit, les petites entreprises, le non-marchand.

L'Etat intervient donc dans le paiement des salaires du secteur privé, mais n'a rien à dire sur le travail effectué par ces travailleurs « subsidiés ». Il n'y a même

aucune garantie que ces emplois contribuent d'une manière ou d'une autre au bien commun. Dans le cas du non-marchand, il s'agit d'intérêts le plus souvent privés (chaîne de maisons de repos, développement de nouveaux produits commerciaux...), et dans celui de la recherche scientifique, ils peuvent contrevenir à des objectifs politiques démocratiquement fixés (recherche en matière nucléaire, militaire, d'extraction des énergies fossiles...).

### Quand le populisme nourrit le parasitisme

Les employeurs nous le répètent assez : les impôts et prélèvements sont trop lourds et l'Etat serait trop gros, ce serait un parasite qui devrait faire disette. Ce qu'ils oublient de dire, c'est qu'ils profitent d'une partie de plus en plus grande de ces impôts et prélèvements. Soit en subventions directes, comme expliqué ci-dessus, soit en commandes (n'est-ce pas le budget des voiries qui fait vivre les entrepreneurs de travaux publics, ou le budget de la sécurité sociale qui nourrit les firmes pharmaceutiques ?). Ce ne sont donc pas les salaires des ministres et parlementaires qui nous ruinent (que représente celui du Premier Ministre à côté de celui de la directrice de Proximus ?), mais les subsides publics aux intérêts privés, c'est-à-dire l'enrichissement de quelques-uns au détriment du plus grand nombre.

\* Secrétaire permanent CNE

1 <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/general/les-effets-retour-du-tax-shift-sont-largement-sures-times/10048196.html>

2 [https://www.youtube.com/watch?v=9f4RU\\_UR1YA](https://www.youtube.com/watch?v=9f4RU_UR1YA)

# Les gilets (et le brexit) d'une Europe qui bouge

Vladimir CALLER

On comprend la boutade de l'historien et anthropologue français Emmanuel Todd lorsqu'il affirme "…les Gilets Jaunes m'ont redonné la fierté d'être français", ajoutant, "…toutes les populations européennes vivent les problèmes de ces gens, mais il n'y a que les français qui sont capables de réagir si massivement et dans la durée". On peut contester la touche chauvine avec laquelle il conclut son aveu de bonheur mais force est de constater que son pays possède une tradition de révoltes qui vient de 1879, des révolutions de 1830 et 1848, de la Commune de Paris, des grandes grèves ouvrières de 1947 et 1968. Aujourd'hui, trois mois après le déclenchement du mouvement des Gilets jaunes, il serait quelque peu osé de prédire son issue et anticiper quel sera son bilan sociopolitique. On peut par contre déjà prendre note de ce qu'ils ont réussi à empêcher; et les résultats sont considérables.

On peut en effet affirmer sans trop risquer que c'est grâce à cette révolte à durée indéterminée que le quotidien Espagnol "El País" pouvait titrer d'un de ses éditoriaux "Le rêve de Macron évanouit" en faisant allusion à la déroute des projets du président français de fédéraliser l'Europe, son économie, son

parlement, sa politique internationale, l'armée; en somme : transférer ce qui reste de souveraineté nationale aux instances européennes pour mieux adapter les politiques des pays aux normes dictés par la mondialisation financière en cours. Difficile donc d'ouvrir de chantiers si importants et vouloir donner des leçons de bonne gouvernance, lorsque l'image qui donne la France est celle d'un pays dans un chaos si prolongé.

Moins visible aussi mais peut-être plus important: suivant les intérêts israéliens et du Pentagone Macron comptait s'investir encore plus dans la déstabilisation militaire de la Syrie; la crise des gilets l'ont obligé à faire une pause. C'est exactement ce qui disait, désolé, Jacques Olivier Martin, responsable de la page économie du quotidien Le Figaro : "…la crise des gilets jaunes a brisé l'élan: les réformes sont à l'arrêt!"

Très affaibli aussi l'ancien (et quelque part toujours) banquier pour continuer sa politique de privatisations et de démantèlement des acquis sociaux tous azimuts; il se disposait, et tout était déjà prêt, à nationaliser les aéroports de Paris; à présenter ses projets pour démanteler le système de pensions et du chômage. Bien entendu, il ne les abandonnera pas; il est là pour ça, mais il aura du mal, il ne pourra pas les faire passer aussi facilement que lorsqu'il réussit son projet de privatisation des chemins de fer.

## Quelques enseignements et interrogations

Justement, comment expliquer que le même gouvernement qui avait, malgré des grèves à répétition et manifestations nourries, pu imposer sans rien céder son néfaste projet de réforme du rail de manière relativement facile ait, par contre, dû accéder à débours, sans trop tarder, environ 10 milliards d'euros pour satisfaire, certaines revendications des "giletistes"? Ce ne fut pas, bien entendu, un souci de justice subite mais plutôt la concession au pro-

fil de violence physique que commençait à prendre le mouvement de révolte. D'ailleurs, le moment où le président français annonce sa reculade, le 10 décembre passé, coïncida avec un moment où le volume de manifestants commence à diminuer contrairement aux à une violence qu'augmente considérablement. La classe au pouvoir paniquant, il fallait ouvrir le carnet de chèques sans tarder pour éviter le pire.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si dans les 24 heures qui suivirent, Macron se réunit en catastrophe avec et le sommet du patronat et celui de la banque privée.

Ce chapitre à demi fermé, il restent des questions quelque peu énigmatiques. Comment expliquer en effet, qu'un mouvement dont la totalité, ou presque, de revendications touchent de manière directe ou indirecte le budget de l'état, ne questionne pas, ne dénonce pas les frais exorbitants de la France dans le domaine militaire et dont une bonne partie sont destinés au financement de guerres illégales et prédatrices ou à renforcer encore la militarisation du continent toujours, bien entendu, en parfaite concertation avec le Pentagone américain et dont, justement, le si détesté Macron est l'animateur principal?

Comment comprendre par ailleurs que l'on puisse en même temps se plaindre de l'absence ou précarité des services publics; des politiques austéritaires visant les populations les moins favorisés tandis que les très riches reçoivent des cadeaux effarants sans rien dire des politiques européennes? En effet, lorsqu'on lit la liste de 41 revendications des Gilets jaunes, l'on ne trouve pas aucune mentions aux politiques européennes; le mot Europe n'est même pas présent (même omission pour les guerres et l'OTAN).

## Des présences, des absences, des projets

Le quotidien "Le Monde" titrait ce 7 février à 6 colonnes "Les entreprises,

peu ciblés par les "gilets jaunes" et sous-titré "Les revendications sociales du mouvement débuté en novembre épargnent jusqu'à présent le patronat". On a tendance à expliquer ce constat par le fait qu'il s'agit d'un mouvement composite avec une forte participation de citoyens très divers et mus par des exigences à court terme; réactifs à des taxations abusives et répétées sans cesse et pratiquant une réponse instinctive en défense d'un pouvoir d'achat chaque fois plus modeste sans trop faire appel à des constructions plus rationnelles ou à des repères politiques.

A défaut, ils se cherchent et arrivent à faire preuve d'imagination; c'est ainsi qu'ils ont lancé le projet d'un référendum d'initiative populaire (RIP) ou citoyenne (RIC) dont l'objectif c'est tout simplement de sortir de l'imposture qui connaît le fonctionnement de nos sociétés avec des mécanismes d'expression et réflexion populaires et de contrôle réellement démocratiques. Avec lui, l'électeur aura enfin la possibilité de se faire respecter via de consultations où l'on vérifiera si les promesses faites par les élus ont été respectées. Il obligera aussi le pouvoir à pratiquer des politiques de concertation avec la société

civile lorsque ses décisions seront matière à contestation. Ou lorsque un nombre suffisant de citoyens proposera un projet de loi (ou l'annulation d'une existante). Et même des projets de réformes constitutionnelles. Le tout avec un contrôle bien réel puisque le projet prévoit de capacités révocatoires et d'abrogation soit pour le maintien ou non des élus ou des décisions gouvernementales.

Si l'on devait trouver un dénominateur commun à la diversité que cette initiative contient (ici résumé de manière fort succincte) on peut dire que c'est la récupération de la démocratie par le citoyen en donnant à ce dernier la possibilité d'être un réformateur en service permanent.

Difficile de s'opposer à un tel objectif mais la vie, et la dureté de ses enseignements nous obligent à nous regarder devant le miroir d'un cru réalisme. Dans un monde où la communication de masse est totalement contrôlée par le système et capable de façonner les opinions publiques à sa meilleure convenance, quelle est la réelle viabilité de victoire pour le champ contestataire de ce système? Et dans le cas, heureux, où le peuple citoyen puisse obtenir victoire

(c'est déjà arrivé) quelle est la garantie que le même pouvoir ne fera tout pour la bafouer (déjà vu également)?

On est ainsi tenté à se demander si le réel problème n'est pas celui d'un pays dont la riche tradition révolutionnaire s'est trouvé sans héritiers politiques. Vaste sujet qui mériterait tout un long analyse mais et dont un détail, fort récent, pourrait bien nous apporter des indices. Le quotidien communiste "L'Humanité" fondé par Jean Jaurès, surendetté, vient d'être déclaré ce 25 janvier en "cessation de paiements" par le Tribunal de commerce de Bobigny. Avec des ventes d'environ 30 000 copies il semble condamné au naufrage; il se vendait à plus de 350 000 exemplaires à une époque où les travailleurs s'identifiaient avec son contenu.

Devenu un journal davantage axé sur la mode du "droitdelhommisme" et des questions sociétales que dans les enjeux de classe, tant sur le plan national qu'international, son lectorat orphelin et les travailleurs en général, disposés toujours à la bataille ne peuvent que monter, un peu confus et sans trop regarder, dans les trains qui passent pour exprimer ses vieilles colères et façonner des nouvelles révoltes.

## Un premier regard sur le Brexit...

En attendant de revenir sur ce si important sujet après la date fatidique du 29 mars où la rupture avec l'UE devrait être finalement consommée, rappelons nous un peu de cette énorme surprise lorsque le 24 juin 2016 le peuple britannique, déjouant tous les pronostiques de la bourse (elle avait monté de 5 points la veille de référendum, tant les investisseurs étaient sûrs de la victoire du "reman"), décida de finir avec son expérience d'intégration dans la moule européenne.

Un regard un peu plus attentif, ou plutôt rétrospectif, devrait relativiser cette surprise car en fait, au-delà des besoins prosaïques du commerce, le Royaume-Uni n'a jamais aimé l'Europe. Il s'est toujours senti bien plus proche de l'Australie, de la Nouvelle Zélande, de l'Inde et bien entendu des Etats-Unis et du Canada. La communauté de langue, la facilité de transmission culturelle a sans doute facilité ce tropisme concomitant avec une distance, et même hostilité réelle et tenace envers le continent.

C'est ainsi que lorsque l'Europe tremblait, en 1789 avec la Révolution française, en 1830 et 1848 lors des grandes et massives révoltes citoyennes du peuple parisien, ou plus tard lors de la révolution d'Octobre en 1917, l'Angleterre est restée plutôt impassible à la différence d'autres peuples européens. Plus récemment, la IIème Guerre Mondiale fit du Royaume-Uni un pays de résistance dont la collaboration n'est pas arrivée à diriger le pays, une différence peu mince avec d'autres pays du continent.

Si à cela s'ajoute le fait que la très vieille démocratie anglaise a su sacrifier ses institutions, en particulier son parlement dont les origines datent du XIIIème siècle au point que pour les Anglais, Westminster c'est presque leur référence d'identité nationale, on peut alors comprendre qu'ils ne puissent accepter que ce soit une Commission Européenne sous la baguette d'un Barroso ou d'un Juncker qui dicte ses règlements au sacrosaint "Parliament of The United Kingdom". Tout ceci n'est que le décor; nous reviendrons sur le poids des politiques européennes et la résistance induite par elles lors d'un prochain article.

# Au Venezuela, l'impérialisme yankee dans toute sa splendeur

Sergio CALLER i SALAS

Fin janvier, Juan Guaido, le président du parti d'opposition « Voluntad Popular », que l'on pourrait qualifier de « second couteau » de l'opposition vénézuélienne, prononçait un discours devant quelques centaines d'opposants à Maduro. Rien de vraiment étonnant dans un pays en pleine agitation politique que la crise économique ne fait que renforcer. Sauf que le jeune orateur a terminé son discours - qui se révéla être en fait un exercice particulièrement bien préparé - par une prestation de serment et s'est autoproclamé rien de moins que président du Venezuela. Rien de bien sérieux au premier abord. Imaginons-nous un instant, dans la France, secouée depuis plusieurs mois par les gilets jaunes, qu'Eric Drouet, un de ses dirigeants, prétextant cette même crise, s'autoproclame, devant une centaine de ses compagnons, président légitime en lieu et place d'Emanuel Macron. La scène prêterait à sourire tant la situation paraîtrait pour le moins grotesque. Et pourtant, c'est ce qui s'est passé au Venezuela; à la nuance près que l'autoproclamé président fût reconnu immédiatement comme le nouveau Président du Venezuela

par les Etats-Unis et les gouvernements ultraréactionnaires de la Colombie et du Brésil ainsi que par les éternels vassaux européens, dont le premier d'entre eux Emmanuel Macron, provoquant par la même la colère du social-démocrate espagnol Pedro Sanchez, furieux d'avoir été devancé dans la course à la soumission par son homologue français.

## A la recherche d'un prétexte..

L'argument majeur des donneurs de leçon occidentaux pour cautionner le coup d'état de Guaido serait que les dernières élections qui ont vu M. Maduro se faire réélire seraient frauduleuses. Or ils oublient - ou font semblant - que de très longues négociations eurent lieu en République Dominicaine, tout au long de l'année 2016, sous l'égide de l'ancien président du gouvernement espagnol, José Luis Rodriguez Zapatero, de l'ex-président de la République Dominicaine, Leonel Fernandez et de l'ex-président du Panama, Martin Torrijos. Ce processus, qui comptabilisera plus de 150 réunions, a abouti en janvier 2018, à la rédaction d'un accord portant sur la convocation d'une élection présidentielle anticipée ainsi que sur ses garanties électorales.

Mais au dernier moment, Julio Borges, l'ancien président de droite de

l'Assemblée nationale s'est rétracté. Jorge Rodriguez, chef de la commission de dialogue pour le gouvernement l'explique comme ceci: « Borges a reçu un appel téléphonique de Colombie, de l'ancien secrétaire d'Etat US, Rex Tillerson (...) L'opposition nous a alors annoncé qu'elle ne signerait pas l'accord». M. Rodriguez Zapatero a alors envoyé une lettre à l'opposition pour lui demander quelle était son alternative dès lors qu'elle refusait de participer à une élection présentant les garanties



## "Manif pro Maduro jamais"

sur lesquelles elle avait elle-même travaillé. Face à cette interpellation,

l'opposition vénézuélienne s'est scindée concernant la stratégie à adopter: sa fraction la plus radicale a décidé de ne pas participer, l'autre a décidé de présenter un candidat, Henri Falcón. Deux autres prétendants participeront également à cette élection; mais cela ne nous empêchera pas d'entendre sans cesse sur toutes nos ondes que Nicolas Maduro était l'unique candidat à l'élection. Face à ce demi-revers les USA et

l'Union Européenne ont décidé -- anti-cipativement -- de ne pas reconnaître les résultats du scrutin.

L'ex-premier ministre espagnol Rodriguez Zapatero, pourtant peu suspect de parti pris « chaviste », n'avait alors, en mai 2018, pas eu de mots assez durs pour qualifier l'attitude, des Etats-Unis et de l'Union Européenne de "désapprouver les élections présidentielles au Venezuela avant même qu'elles n'aient lieu. C'est une absurdité et une marque d'irresponsabilité" avait-il déclaré. Nonobstant la campagne de sabotages, M. Rodriguez Zapatero et plus de 2000 autres observateurs internationaux et nationaux assisteront aux élections et ne relèveront aucune fraude.



entrée par les médias"

«Double standard» répétait inlassablement l'ancien Président équatorien Rafael Correa sur les ondes de La Première pour qualifier l'attitude de l'Union Européenne qui, après un vote du Parlement Européen, décidait non seulement de reconnaître M. Guaido comme président mais d'approfondir encore les sanctions économiques à l'encontre du Venezuela pour, par après, avec l'hypocrisie dont ils sont maîtres, pleurnicher sur les difficultés que connaît le peuple de ce pays. Ainsi, ces valets européens, pourtant si

prompts à s'offusquer de n'importe quel tweet imbécile du président américain deviennent si obséquieux et dociles lorsqu'il s'agit d'un tweet leur ordonnant d'obéir aux diktats du Pentagone; qu'il s'agisse, comme hier, de bombarder la Syrie ou, aujourd'hui, de faire tomber un gouvernement de gauche élu démocratiquement.

### L'impérialisme américain, cette fois sans masques

Il fut un temps où des bonnes âmes, y compris de gauche, pensaient que l'impérialisme yankee de la fin du 19e et début du 20e siècle, celui du Teddy Roosevelt et son mot d'ordre du "big stick" (le gros bâton) pour imposer ses intérêts, était bel et bien fini. Le mythe Kennedy eu une grande influence dans cette imposture. Oubliant que sous ce même JFK les attentats contre Cuba et les plans pour assassiner Fidel proliféraient. Même chose sous Carter, Clinton ou Obama pourtant auréolés des images un tantinet béatifiantes, notamment à propos de ce dernier, les Vénézuéliens n'oublent pas qu'il fut le premier à soumettre le pays à des sanctions économiques et que c'est lui qui dans un décret qualifia le Venezuela de "menace extraordinaire pour la sécurité des Etats-Unis". La différence avec Trump, c'est qu'il ressort le "big stick" sans le moindre scrupule, avec fierté même.

Les déclarations de John Bolton, président du Conseil National de Sécurité et conseiller spécial à la sécurité nationale de M. Trump — artisan du retrait des USA de l'accord de non-prolifération nucléaire en Iran et plus récemment de la rupture du traité sur les armes nucléaires intermédiaires avec la Russie — interrogé ce 24 janvier par la chaîne américaine Fox Business ne s'embarrasse d'aucune circonvolution et affirme que : «Cela fera une grande différence économique pour les Etats-Unis si nous pouvions avoir des compa-

gnies pétrolières américaines qui produisent et investissent dans les capacités pétrolières du Venezuela.» Accordons-lui au moins le mérite de la franchise.

A ce titre le parachutage de M. Guaido ne doit rien au hasard; en effet M. Guaido n'est point un inconnu des services américains. Au mois de décembre dernier, ce jeune collabo voyageait à Washington pour recevoir des consignes; mais aussi en Colombie et au Brésil afin de rencontrer des officiels et coordonner leurs stratégies visant à préparer le chaos aux frontières. La farce ne s'arrête pas là; après avoir, par la voix de leur président Donald Trump, tout bonnement menacé d'envahir le Venezuela, les Etats-Unis qui ont organisé depuis de longues années le blocus du pays le plongeant dans une crise encore plus profonde, prétendent maintenant vouloir "aider" les Vénézuéliens: des tonnes d'«aide humanitaire» américaines sont stockées à la frontière du Venezuela dans la ville colombienne de Cucuta, dans le Nord du Brésil et dans un troisième lieu, dans la petite île néerlandaise de Curacao, tandis que Nicolas Maduro; se remémorant les lourdes conséquences de l'« aide humanitaire » américaine envoyée - en fait, des armes pour les "contras" - au Nicaragua sandiniste des années 80, positionne ses troupes à ses frontières.

Mais bien décidé à poursuivre leur mascarade, le camp du "bien" de la démocratie et des droits de l'homme mobilise tous ses recours y compris ceux de l'industrie du divertissement, ceux qui font sa "société du spectacle", pour mieux emballer et embellir le crime suprême qu'il prépare. Après les tweets des vedettes du show-business, c'est un concert géant regroupant de nombreuses célébrités qui a été organisé le 23 février par le milliardaire Richard Branson à la frontière vénézuélienne pour mieux préparer le festin de violence indispensable à la conquête du pétrole vénézuélien. Ainsi les troupes yankees et leurs mercenaires forceront les frontières du pays de Bolivar et de Chavez au son et au rythme de la musique. Difficile d'avoir une mise en scène plus fidèle de la misère morale dans laquelle est tombé le pays leader du monde "libre".

# Il y a 20 ans, la guerre du Kosovo ouvrait la voie aux guerres qui allaient suivre

Georges BERGHEZAN et Roland MAROUNEK

La nuit du 24 au 25 mars 1999, l'OTAN commençait une campagne de bombardement au-dessus de ce qui restait de la Yougoslavie. Les frappes allaient durer 78 jours et conduire au démembrement final de ce pays. Après 20 ans, et bien d'autres bombes, quelles leçons tirer de cette première « guerre humanitaire » ?

A l'issue de deux semaines de négociations en trompe-l'œil à Rambouillet, l'OTAN prenait prétexte du refus de la partie yougoslave de signer un accord présenté par les Etats-Unis pour déclencher la guerre. La Yougoslavie aurait dû consentir à l'occupation de tout son territoire par des troupes de l'OTAN : autrement dit, il était demandé à un pays souverain d'accepter des conditions usuellement posées au terme d'une guerre au pays vaincu. Cet « accord de paix » était clairement destiné à provoquer une guerre à tout prix – et pour des raisons qui n'avaient rien d'humanitaire. Vers la fin du Droit international La première guerre de l'après 'guerre froide', dite "Tempête du désert", lancée en février 1991 à l'initiative des Etats Unis pour contrer l'occupation du Koweït par l'Irak, avait eu pour justification la défense du droit international : alors que le bloc soviétique s'était effondré, plus rien ne s'opposait à l'imposition de l'ordre mondial – fardeau dont se chargeaient évidemment les Etats-Unis. Désormais, aucune violation du droit international ne serait possible, et un avenir radieux de paix se dessinait devant l'humanité réconciliée. Une fois l'Irak démoli et pillé au nom des dommages de guerre, une fois la fumée des accords d'Oslo dissipée on a, dans les faits, rangé cet accessoire juridique devenu encombrant.

C'est dans ce cadre que la « guerre du Kosovo » a inauguré en quelque sorte

une ère post-droit international : l'attaque contre la Yougoslavie a été menée sans mandat des Nations Unies, en violation flagrante des articles 2 et 3 de sa Charte. Une soi-disant "Responsabilité de protéger" a été mise en avant pour passer outre le droit international et agresser une nation souveraine sous prétexte du devoir de la « Communauté Internationale » de protéger une population (présentée comme) menacée. Un tel argument n'avait plus été utilisé depuis la veille de la Deuxième Guerre mondiale, quand Hitler avait justifié ses premières agressions en invoquant la défense des populations germanophones de la région des Sudètes en Tchécoslovaquie et des minorités allemandes "persécutées" en Pologne. L'OTAN, en attaquant un pays qui n'avait agressé aucun de ses membres, balayait aussi sa propre charte et ce qui était jusque-là sa raison officielle d'exister. La voie était ouverte pour les missions de l'Alliance « hors-zone » qui se succèdent maintenant, de l'Afghanistan à la Libye.

## L'écran de fumée humanitaire

Pour faire avaler une telle atteinte au droit, une intense campagne médiatique compassionnelle a été lancée : ce fut sans discontinuer des femmes, des enfants sanglotant, des témoignages d'atrocités..., l'objectif étant que l'émotion remplace toute analyse de la situation et d'empêcher moralement quiconque de s'opposer à une aussi juste guerre, au risque d'être stigmatisé comme défenseur d'un "dictateur qui massacre son propre peuple". Le récit s'était figé à la question du « Bien luttant contre le Mal ». Et cela a très bien marché.

Là, à nouveau, la « guerre du Kosovo » a ouvert la voie aux agressions qui allaient suivre ; et le fait que les mensonges qui ont accompagné le récit fabuleux de la guerre ont été vite oubliés a permis la répétition du procédé. Les récits d'atrocités invérifiables commises par le régime de Kadhafi qui massacre son propre peuple, puis celles commises par

le régime de Bashar El Assad qui massacre son propre peuple, ont à nouveau annihilé toute réflexion et toute critique de la part de bon nombre d'organisations progressistes et de mouvements de paix affolés par la propagande « humanitaire » au point d'offrir un soutien de « gauche » aux agressions impériales. Le Parti communiste français en a offert un triste exemple. Jusque-là associé au mouvement pacifiste 'radical', le parti écologiste allemand, retourné par la propagande humanitaire, inaugurerait sa première participation gouvernementale en entraînant l'Allemagne dans sa première guerre depuis 1945.

Tant que les mouvements progressistes et pacifistes n'identifient pas clairement le procédé, il y a peu de chance qu'ils soient d'une grande efficacité dans la lutte contre les guerres dont l'étiquette humanitaire cache une vocation impérialiste.

## Le monopole des fake-news

Un conflit ouvert génère inévitablement des exactions de part et d'autre. Dans aucune guerre, on n'a affaire à un scénario à l'hollywoodienne, avec les bons d'un côté et les méchants de l'autre. C'est une raison de plus de tout faire pour tenter d'empêcher l'éclatement des conflits, la raison d'être du droit international précisément. Il est certain que des Serbes ont commis des crimes de guerre – mais ceux-ci se sont principalement produits après le déclenchement des bombardements supposés les empêcher.

D'un autre côté, l'Armée de libération du Kosovo (UÇK), émanation de la mafia albanaise du trafic d'héroïne, qui était qualifiée en 1998 de groupe terroriste par les Etats-Unis eux-mêmes, devenait quelques mois plus tard, une armée des « combattants de la liberté ». À Rambouillet, les Etats-Unis ont ostensiblement soutenu la ligne « dure » de son chef, Hashim Thaçi, et mis sur la touche favorable à une solution négociée avec Belgrade.

Durant les 78 jours de bombardements, les médias occidentaux se sont faits les porte-paroles directs de l'OTAN ; le prétendu « quatrième pouvoir » fut le lecteur docile des communiqués de l'Alliance, en propageant jour après jour des « informations » qui se sont avérées délibérément mensongères, tel que le plan d'épuration ethnique « fer à cheval », imaginé par les services allemands et attribué à Milosevic, ou les chiffres, également imaginaires, de 100.000 à 400.000 Kosovars morts ou disparus.

Aujourd'hui les grands médias s'interrogent gravement sur la défiance dont ils font l'objet auprès d'une grande partie du peuple. Ils dénoncent les « fake news » propagées par les médias alternatifs et font leur auto-pub comme seuls garants de l'information authentique... Il y a une panique perceptible face à la perspective de la perte du monopole des fake-news : car elle est essentielle, en 1999 comme maintenant, pour assurer l'adhésion de l'opinion publique aux guerres.

### Crimes de guerre passés sous silence

Au moins aussi pernicieux que le phénomène des « fake news » est celui du « no news » : depuis que les soldats de l'OTAN s'y sont déployés, le Kosovo est pratiquement ignoré des grands médias. Ont ainsi été passés sous silence l'expulsion de la plupart des non-Albanais, en majorité des Serbes et des Roms, de la province par l'UÇK, l'enfermement dans des ghettos de ceux qui sont restés et l'élimination physique des partisans d'Ibrahim Rugova, leader incontesté des Albanais du Kosovo jusqu'à la montée en puissance de l'UÇK. Tout cela sous les yeux de dizaines de milliers de « gardiens de la paix » de l'OTAN !

De même, sont passées sous silence les études montrant l'explosion du nombre de cas de cancers dans les zones bombardées, conséquence de l'utilisation massive de l'uranium appauvri lors des bombardements.

Quant aux allégations de trafic d'organes

de prisonniers serbes organisé par l'UÇK, les grands médias n'y ont jeté qu'un œil distrait. Malgré la destruction des preuves orchestrée à la fois par la mission de l'ONU déployée au Kosovo après la guerre et le Tribunal de La Haye, chargé de juger les criminels de guerre



"Rambouillet : Hashim Thaçi, leader d'une formation jusque-là « terroriste », est nommé « combattant de la liberté » par Madeleine Albright, cheffe de la diplomatie U.S."

ex-yougoslaves, le Conseil de l'Europe a adopté, en 2010, le rapport du sénateur suisse Dick Marty, accusant les anciens chefs de l'UÇK d'avoir organisé ce trafic, impliquant aussi les autorités albanaises et des médecins véreux turcs et israéliens. Les principaux suspects sont actuellement les trois principaux personnages de l'« Etat » kosovar : Hashim Thaçi, président de la « république », Ramush Haradinaj, premier ministre, et Kadri Veseli, président du parlement. Or, depuis quelques semaines, le Tribunal spécial sur les crimes de l'UÇK – dont la création était la principale recommandation du Conseil de l'Europe – vient enfin de convoquer de premiers « témoins-suspects ». Si seuls des « petits poissons » sont officiellement dans le collimateur, l'inquiétude gagne les plus hauts dirigeants du Kosovo.

"Merveilleux" bilan de l'OTAN au Kosovo  
Avec un PIB/habitant de 3.400 euros en

2017, la population du Kosovo est la 3ème plus pauvre d'Europe, après les Ukrainiens et les Moldaves, tandis que seule la Bosnie-Herzégovine – un autre protectorat occidental – a un taux de chômage plus élevé (31 % en 2018). Le territoire gangrené par la corruption et le crime organisé se vide de ses habitants. En l'espace d'une dizaine de mois en 2014 et 2015, environ un dixième de la population, essentiellement de la majorité albanophone, a fui à la recherche d'un sort meilleur en Europe de l'Ouest.

Mais il est loin le temps où les réfugiés kosovars étaient au cœur de la compassion des médias : si le passeport kosovar est reconnu par la plupart des Etats de l'UE, il doit cependant être orné d'un visa « Schengen » pour permettre à son porteur de pénétrer dans la forteresse européenne. A part « nos » ennemis russes et bélarusses, les Kosovars sont les derniers Européens encore soumis à une telle obligation.

S'il n'est pas la vitrine rêvée de certains, le Kosovo a été bien utile pour s'affranchir des « contraintes » du droit international et montrer que la raison du plus fort est toujours la meilleure.

Et puis, encore aujourd'hui, des milliers de soldats de l'OTAN quadrillent le territoire. La majorité d'entre eux provient des Etats-Unis, qui y disposent aussi de l'énorme base de Camp Bondsteel, idéalement placée au carrefour de trois ou quatre pays balkaniques, réputés instables et dont certains oseraient même maintenir des relations correctes avec Moscou. Décidément, l'humanitarisme de nos dirigeants atteint de troublantes profondeurs géostratégiques...

1 La République fédérale de Yougoslavie était composée à l'époque des républiques du Monténégro et de la Serbie, cette dernière comprenant deux provinces autonomes, la Voïvodine et le Kosovo.

2 Simulacre de négociations parrainées par les Etats-Unis pour contrer les critiques envers sa complicité avec Israël dans le mépris des résolutions des Nations Unies exigeant de ce dernier de rendre aux Palestiniens les territoires occupés.

3 Le chiffre réel s'est établi aux alentours de 10.000 victimes au Kosovo, toutes ethnies confondues, civils et combattants mêlés, et d'environ 2.000 civils tués directement par les bombardements de l'OTAN dans le reste de la Serbie.

# AU CONGO : élections et intérêts

Gregory D'HALLEWIN

Ce 24 janvier, Félix Tshisekedi a prêté serment comme nouveau président de la République Démocratique du Congo. Beaucoup de choses ont été dites et écrites à propos des événements que traverse ce pays. Un pays qui intéresse toujours les puissances occidentales, d'où la nécessité d'une certaine prudence.

Arrivé au pouvoir en 1997, Laurent Désiré Kabila affirme rapidement son indépendance. En conséquence, le Rwanda et l'Ouganda, alliés stratégiques des USA, envahissent le pays en août 1998. C'est le début d'une guerre qui fera des millions de victimes. Le 16 janvier 2001, Kabila père est assassiné dans des circonstances encore obscures. Son fils Joseph lui succède. Son bilan est éminemment mitigé. Il est parvenu à éloigner provisoirement la menace d'une partition du Congo. Le « contrat chinois » a donné un coup de pouce aux infrastructures. Un timide relèvement économique a débuté. Mais les problèmes demeurent immenses. Citons les inégalités : la majorité de la population vit dans l'extrême pauvreté alors qu'une bourgeoisie étale son luxe avec insolence. Et la corruption demeure, symptôme d'une absence de véritable « démobutisation » des mentalités.

## Intérêt des puissances occidentales pour le Congo

Rappelons-nous que le Congo a un sous-sol des plus riches. Citons le coltan, la cassitérite et le cobalt, dont il a 60 % des réserves mondiales. En mars 2018, Kabila a promulgué un nouveau code minier qui implique de faire passer la redevance sur ce minerai stratégique de 2 à 10%. L'Occident fait donc preuve d'un grand intérêt pour le pays africain. En 2015, John Kerry a lancé un ultimatum au président congolais pour que

celui-ci ne se représente plus. En outre, depuis l'arrivée de Mike Pompeo au Département d'Etat, les USA envisagent à nouveau la balkanisation du pays. En novembre 2018, le nouvel envoyé spécial dans la région des grands lacs est Peter Pham, auteur d'un article intitulé *To save Congo let it fall apart*. Quant à l'Union européenne, elle vise plutôt à maintenir un Congo uni certes, mais faible et dirigé par un homme docile. Trois candidats principaux

Parmi les 21 candidatures, trois se dégagent vite : Emmanuel Ramazani Shadari, Martin Fayulu et Félix Tshisekedi (UDPS). Ramazani Shadari, ex-ministre de l'Intérieur, se base sur un appareil de campagne électorale bien huilé. Quelques mois avant les élections, le camp Kabila a en effet mis en place une coalition appelée Front Commun pour le Congo (FCC). En outre, il a comme atouts ses diplômes universitaires, sa connaissance du Congo profond et sa réputation d'homme intègre. Mais il est aussi perçu par une part importante de la population comme l'homme de la « kabilie », y compris dans ce qu'elle a de critiquable.

Fayulu a rejoint le groupe pétrolier US Mobil à Kinshasa en 1984 et a terminé sa carrière comme directeur général d'ExxonMobil Ethiopie en 2003. Il s'est lancé dans la politique à partir des années 90. Le 11 novembre 2018, suite à l'accord conclu à Genève, il est choisi par sept dirigeants de l'opposition comme le candidat unique de la coalition dite Lamuka. La ligne de Lamuka est très dure, impliquant notamment le refus de l'usage de la machine à voter. Face à cela, Tshisekedi et Vital Kamerhe, quittent le navire quelques jours plus tard, revendiquant une posture plus modérée. Les deux hommes s'associent alors pour créer la coalition Cap pour le Changement, dont le candidat sera le leader de l'UDPS. Des élections tortueuses

Les élections présidentielles et législatives doivent se dérouler le 23 décembre 2018. Elles sont cependant repor-

tées au 30 par la CENI en raison d'un retard dans l'impression des bulletins, de la persistance de l'épidémie d'Ebola dans l'est du pays et de l'incendie d'un entrepôt contenant de nombreuses machines à voter. Ensuite, la CENI déclare qu'il sera impossible d'organiser des élections dans les villes de Beni, Butembo et Yumbi, invoquant les problèmes sanitaires et sécuritaires. Elles y sont reportées au mois de mars en ce qui concerne les législatives. L'opposition y voit une manœuvre.

Les résultats provisoires doivent être annoncés le 6 janvier. Le 3 janvier, la CENCO affirme connaître le nom du vainqueur, mais ne le divulgue pas. Le 4 janvier, le New York Times avance que ce serait Fayulu. Il faut dire que celui-ci a une certaine préférence en Occident compte tenu de son parcours. Et les multinationales apprécient peu le nouveau code minier...

Le 6 janvier, la CENI déclare que seule la moitié des bulletins de vote a été dépouillée d'où un report de la proclamation des résultats. Le jour suivant, Washington annonce le déploiement de 80 militaires au Gabon officiellement afin de protéger les ressortissants étatsuniens en RDC. Dans la nuit du 9 au 10 janvier, dans ce contexte tendu, la proclamation a lieu : le vainqueur est Tshisekedi.

Le résultat ressemble à un match nul car le FCC remporte la majorité à la Chambre. De nombreuses questions surgissent : une victoire du FCC aux présidentielles aurait-elle incité l'Occident à plonger le Congo dans la guerre civile ? Une victoire de l'opposition aux législatives combinée à un président issu du FCC aurait-elle ouvert la porte à un coup de force ? Quid de Fayulu ? Et la cohabitation qui semble se mettre en place aura-t-elle un effet dynamisant ou paralysant ?

1 Article paru dans le New York Times le 30 novembre 2012 : <https://www.nytimes.com/2012/12/01/opinion/to-save-congo-let-it-fall-apart.html>

## Côte d'Ivoire : la libération de Laurent Gbagbo, n'est qu'un acte de justice

Tapé GROUBERA\*

Prenant prétexte de la non-reconnaissance par le président Laurent Gbagbo du résultat de l'élection présidentielle tel que proclamé par la commission électorale en décembre 2010, l'armée française, par l'intermédiaire de sa Force Licorne, se joint aux forces rebelles dirigées par son rival Alassane Ouattara. Le 11 avril 2011, épaulées également par l'ONU, la force de l'ONU déployée dans le pays, les forces françaises capturent Gbagbo et le remettent aux forces de Ouattara.

Emprisonné et isolé pendant huit mois, privé d'assistance de ses avocats, en violation de la constitution ivoirienne et de la Charte africaine des droits de l'homme, Gbagbo est livré, le 30 novembre, à la Cour pénale internationale (CPI), basée à La Haye, ceci bien que la Côte d'Ivoire n'avait, à ce moment, pas ratifié le Traité de Rome qui fonda cette institution. Son

ministre de la Jeunesse, Charles Blé Goudé, sera, quant à lui, arrêté le 17 janvier 2013 par la police ghanéenne à Accra, où il avait trouvé refuge après la prise du pouvoir par Ouattara. Extradé en Côte d'Ivoire, il passe 14 mois en prison, puis est à son tour déporté à la CPI le 20 mars 2014.

Inculpés de crimes contre l'humanité, meurtres, viols et persécutions, le procès des deux hommes s'ouvre à La Haye le 28 janvier 2016. Le président et son ministre sont accusés d'être impliqués dans la mort de 217 personnes, alors que, selon la CPI, la "crise postélectorale" en a causé la mort de 3.000. Nul ne s'est demandé qui étaient les auteurs des 2783 autres décès. À juste titre, Amnesty International dénonce une "justice de vainqueur". Après 231 jours de procès, Gbagbo et Blé Goudé sont néanmoins acquittés de toutes les charges pesant sur eux et leur libération immé-

diante est ordonnée le 15 janvier 2019. Mais, contre toute attente, la Procureure, Fatou Bensouda — dont le mari Philippe est en affaires avec le régime de Ouattara — fait appel et demande le maintien en détention des deux hommes. Malgré les pressions de Ouattara et du roi du Maroc — Philippe Bensouda est d'origine marocaine — la cour ordonne leur libération conditionnelle le 1er février 2019.

La libération de l'ancien président ivoirien, n'est qu'un acte de justice. En effet, il fut victime d'une conspiration concoctée par Nicolas Sarkozy, ami très proche de Ouattara, et les investisseurs français Buygues et Bolloré inquiets de l'orientation chaque fois plus progressiste que prenait Laurent Gbagbo

\* Président du Mouvement pour la Renaissance de l'Afrique (MORAF)

## Il y a 133 ans, la massacre de Roux

Marie France DEPREZ

En 1886, la Belgique n'existe pas depuis longtemps et la loi interdisant les organisations ouvrières n'est abrogée que depuis quelques années (1867). Quant au droit de grève, il n'existe pas. Cependant dans un contexte mondial de révoltes nombreuses (la Commune de Paris notamment) face aux conditions de vie terrible des travailleurs, en mars 1886, des révoltes éclatent autour des bassins industriels de Charleroi et de Liège. Elles sont à la fois les premières du jeune mouvement ouvrier belge et parmi les plus dures et massives de son histoire.

Les travailleurs sont frappés par la baisse de leur salaire, par des heures de travail

harassant dans des conditions plus que difficiles, les familles vivent dans la misère et la faim et face à eux, les riches étalent leur richesse, les entreprises et les banques font de plus en plus de bénéfice. En lisant ces lignes, il est tentant de penser que cette description ressemble à la situation qui a poussé les gilets jaunes dans les rues de nos jours. En 1886, Louis Bertrand, un des témoins raconte : « la révolte a vu aux prises les repus et les misérables, ceux qui gouvernent à leur profit et ceux qui demandent à avoir leur part des avantages sociaux ». Chaque jour, les grèves se multiplient et les luttes s'amplifient allant jusqu'à la destruction de l'outil (de nouveaux fours à verre) et l'incendie d'un château propriété d'un patron.

Face à cette volonté, la bourgeoisie affolée fait augmenter la répression, la troupe est envoyée sur les sites de rassemblements et le 27 mars, à Roux, alors que 700 personnes se dirigent vers Roux, la troupe barre la route et tire, 19 morts. Cette

répression brutale n'est pas la seule, les patrons poursuivent aussi les organisations syndicales naissantes, on se souvient en particulier des noms de deux dirigeants du syndicat "l'Union Verrière", Oscar Falleur et Xavier Schmidt, condamnés non pas pour des délits qu'ils auraient commis directement mais simplement pour avoir appelé à la grève.

Mais ce sont ces premières luttes qui ont permis de conquérir l'interdiction du travail des enfants, interdiction du travail de nuit pour les femmes, l'assurance maladie à charge de l'employeur, le suffrage universel...Aujourd'hui, en participant aux commémorations de ces grèves, il est impossible de ne pas penser à ces conquêtes que l'on voudrait nous arracher. Alors, nous souvenant de la phrase d'Ambroise Croizat : « Ne parlez pas d'acquis sociaux, parlez de conquits sociaux, parce que le patronat ne désarme jamais », nous non plus ne désarmons pas!

## Comment justifier l'aggravation des inégalités

# COMPETITIVITE : UNE IMPOSTURE SEMANTIQUE

Bernard LEFEVRE

Nous, qui essayons de suivre et de comprendre l'évolution du monde et de nos sociétés occidentales, demeurons perplexes quant à certains concepts, tel que celui de compétitivité. Si nous lisons la presse belge, les patrons et politiques brandissent cette notion – aussi floue soit-elle! – à chaque velléité d'améliorer le sort des catégories les moins favorisées de la population, afin de la tuer dans l'œuf. Si nous prenons connaissance des médias français, allemands, néerlandais ... c'est le même discours. Chacun veut être plus compétitif que l'autre, sans toujours pouvoir expliquer quel est l'autre ni dans quel(s) domaine(s) particulier(s) notre compétitivité est en péril.

Porter le salaire horaire minimum interprofessionnel à 14 € serait suicidaire, alors que les actionnaires et dirigeants s'accordent des augmentations plantureuses, qu'ils s'évertuent de surcroît à exonérer, par de fumeuses combines, des cotisations sociales et de l'impôt. Ces derniers s'émeuvent d'ailleurs des conditions de détention de Carlos Ghosn, un de leurs modèles – bien que ce soit un escroc XXL – au Japon. Emotion et solidarité de classe ! Chacun ses pauvres...

### NOTRE SYSTÈME DE NEGOCIATIONS SALARIALES

Le modèle de concertation sociale belge se fonde sur trois piliers, en ce qui concerne la redistribution des richesses créées au sein de la population :

#### Le niveau interprofessionnel :

Dans un premier temps, le groupe des 10 (représentants des travailleurs et des employeurs) est amené à convenir de mesures concernant l'ensemble des travailleurs du secteur privé, qu'ils soient actifs ou inactifs. La liaison des allocations sociales à l'évolution du bien-être et le salaire minimum interprofessionnel participent notamment de ce niveau de négociation. Si les discussions capotent, c'est le gouvernement qui tranche.

#### Le niveau sectoriel :

S'il reste une marge de manœuvre après ce premier niveau, compte tenu de la santé économique des différents secteurs d'activités (le pétrole et la chimie ne sont pas l'Horeca par exemple), des améliorations peuvent être

obtenues pour les travailleurs des secteurs qui peuvent se le permettre. Les commissions paritaires sont à ce niveau compétentes.

#### Le niveau de l'entreprise :

Quel que soit le secteur, en son sein, des entreprises se portent mieux que d'autres et génèrent des bénéfices dont les travailleurs peuvent légitimement revendiquer une juste redistribution. Si le rapport de forces le permet et s'il demeure une marge de négociation, la délégation syndicale est l'organe compétent à ce troisième niveau.

Signalons, car c'est important, que ces dispositions ne valent que dans le cadre des négociations collectives de travail. En sont donc exclus les cadres et dirigeants qui se trouvent dans une relation individuelle de travail (Augmentations au « mérite », c'est-à-dire à la capacité d'obéissance et/ou à la tête du client).

### LA NORME DE COMPETITIVITE

La loi sur la compétitivité (1996) prévoit que la norme maximale de négociation se fonde sur le rapport bisannuel du Conseil central de l'économie (CCE) sur l'écart salarial de la Belgique avec les trois pays voisins de référence (Allemagne, France, Pays-Bas). Or le pourcentage d'écart estimé par le CCE ne tient pas compte des milliards de subventions et baisses de cotisations sociales octroyés aux employeurs, au titre de renforcement de leur compétitivité. Plus contradictoire et fallacieux que cela, c'est difficile.

Cette manipulation des chiffres a pour principale conséquence de creuser les inégalités entre travailleurs et allocataires sociaux d'une part et cadres supérieurs, dirigeants et actionnaires d'autre part :

### LA COMPETITIVITE C'EST BAISSER LA PART DES SALAIRES DANS LES REVENUS !

Quand Trends Tendances annonce triomphalement que 10 % des Belges les plus riches possèdent 85 % des actions cotées en bourse (9 juin 2016), qu'il péroré le 20 décembre 2017 que « Le salaire des PDG du BEL20 a bondi de 26 % en un an », ce sont autant d'insultes à toutes celles et ceux qui éprouvent des difficultés à nouer les deux bouts et/ou qui souffrent au travail (le nombre d'arrêt de travail

pour surmenage – burn-out – ne cesse d'augmenter). Le message des gilets jaunes et des jeunes en lutte pour le climat est clair : "on en a marre d'être pris pour des cons!". Combien de temps nos dirigeants économiques et politiques vont-ils rester sourds à cet avertissement ?

### TRAVESTISSEMENT DE LA REALITE

En ne prenant que le critère du coût salarial pour établir notre « compétitivité », les employeurs biaisent en leur faveur. Quid de la recherche et développement, de la créativité et de l'innovation, des niches de productivité que peuvent générer des produits différenciés... ? En n'utilisant que la variable d'ajustement « salaires », les employeurs et leurs complices politiques ne visent qu'à accroître les inégalités en leur faveur. Jusqu'à quand ?

Entre 1970 et aujourd'hui, toujours dans ces merveilleuses contrées riches, la part des salaires a été amputée de plus de 10 % par rapport à la part des revenus du capital. Sur la période, c'est 150 % du PIB mondial qui est passé entre les mains des riches. D'où l'explosion des inégalités ; d'où l'impossibilité de payer la dépense publique – car la collecte des impôts se fait sur une base beaucoup plus faible ; d'où le délitement des systèmes de sécurité sociale et de protection, d'où la fin de l'Etat-providence, qui porte en germe une implosion fasciste (Bernard MARIS).

### UNE MARGE RIDICULE

La dernière marge de négociation défendue par les employeurs est de 0,8 % pour les deux prochaines années. Etant donnés les résultats de l'économie, c'est se moquer du monde et la journée de grève nationale de ce dernier 13 février a démontré que le monde du travail également en a marre d'être pris pour des cons.

On ne peut pas tromper tout le peuple tout le temps (Lincoln). Les employeurs, au prix de la paix sociale et les politiques, à un peu moins de trois mois d'élections fédérales, régionales et européennes, devront bien peser le poids de leur indifférence et de leur inconséquence face aux besoins de la population. Il est peut-être déjà trop tard...

# Preuve que la lutte paie !

Sergio SALIERI, syndicaliste de Mecamold

Les Hauts-Sarts, un parc industriel proche de Liège, rassemble plus de 450 entreprises. En mars 2018 l'une d'entre elles, Mecamold (appartenant au groupe Bridgestone), spécialisée dans le moulage des pneus (camions, voitures, tracteurs) a été revendue à un groupe français d'investissement Keravalon, spécialisé dans la relance d'entreprises en difficulté. Trois mois après l'acquisition, dès le 1er juin, Keravalon annonçait le lancement d'une restructuration et d'une procédure Renault.

Dès ce moment, la situation sociale s'est dégradée. Si rapidement que le 1er novembre, on passait déjà à la phase deux de la procédure prévoyant le licenciement de 72 travailleurs dont 16 malades de longue durée. Tout cela sans respecter les conventions d'entreprise qui régissaient les départs en cas de restructuration. Pour les travailleurs restants les conditions de travail étaient elles aussi modifiées: travail hebdomadaire passant de 36 à 37h, annualisation du temps de travail permettant de travailler jusqu'à

60h semaine en fonction des commandes, réduction des primes de fin d'année...

Face à ces propositions et à

syndicales qui continuèrent jusqu'à la rupture de toute négociation par la direction.



l'intransigeance de la direction, le personnel votait l'arrêt du travail le 26 novembre 2018. A trois reprises, durant le mois de décembre des discussions ont eu lieu avec la direction. Si la CNE accepta le plan du 15 décembre, ce ne fut pas le cas de l'ensemble des délégations

Enfin, sous la pression des travailleurs, la direction refit des propositions: les départs étaient ramenés à 35 (dont 4 employés), constitués principalement de départs volontaires, avec une prime de départ de 1400 euros par année d'ancienneté et pour les travailleurs restants, un horaire hebdomadaire de 36h et une limitation des pertes de primes de fin d'année. Ces propositions furent acceptées le 1er février 2019. Après un combat de longue haleine, douze semaines de grèves

et négociation, la reprise s'est faite le 11 février. Preuve que la mobilisation est une condition pour la victoire.

1 Article paru dans le New York Times le 30 novembre 2012 : <https://www.nytimes.com/2012/12/01/opinion/to-save-congo-let-it-fall-apart.html>

## Du nouveau sur le site web du DR !

Nous invitons nos lecteurs et amis à visiter notre site entièrement renouvelé où vous trouverez la totalité des archives du journal, une section commentant des faits d'actualité.

Par ailleurs, chacun des articles dispose d'un lien qui vous permet de les commenter directement !

Visitez-nous, faites-nous part de vos avis et, si cela vous dit, faites-nous connaître !

[www.ledrapeaurouge.be](http://www.ledrapeaurouge.be)

# Plus chaud que le climat ?

Peter MAASWINKEL

*Se référant à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1992), le Protocole de Kyoto (1997) et son amendement (2012), l'accord de Paris (2015) ainsi qu'aux directives, règlements et décisions de l'Union européenne, un groupe de professeurs et chercheurs des universités de Louvain, Saint-Louis Bruxelles, Gand et Hasselt ont élaboré une proposition de loi spéciale visant à faire face au problème du dérèglement réchauffement climatique, phénomène que plus aucune personne sensée ne peut continuer à encore nier.*

Le but de cette loi est de promouvoir un climat sûr et sain pour l'humain et la biodiversité, tel que souhaité par une grande partie, de plus en plus inquiète, de la population. Grâce à la concertation entre spécialistes des diverses disciplines concernées, le texte tient compte des données scientifiques, juridiques et politiques tout en visant l'efficacité économique. Il impose notamment de tenir compte du principe de justice sociale. Cet aspect est primordial, car rien ne sert d'interdire l'accès des vieux diesel à telle zone ou région si, compte tenu des horaires des moyens de transport public voire de leur absence, cela empêcherait le salarié qui ne serait pas en mesure d'acquiescer une nouvelle voiture de se rendre à son travail !

Les auteurs du projet proposent la mise en place d'un dialogue multi-niveau qui inclut toutes les parties prenantes concernées. L'enseignement et la formation continue sont également visés. Une sensibilisation à la problématique climatique et au cycle du carbone doit être assurée par les pouvoirs publics des différents niveaux.

Le projet de loi propose les objectifs à atteindre et notamment la rénovation d'ici à la fin de 2050 du parc de bâtiments résidentiels et non résidentiels, tant publics que privés, dans le but de parvenir à une consommation d'énergie quasi nulle. Compte tenu de ce qu'on a pu observer dans le cas des panneaux photovoltaïques, et en vertu du principe de justice sociale mentionné dans le projet, on ne peut que supposer qu'au niveau de sa réalisation cette intention porte cette fois, autant sur les habitations modestes ou mises en location que sur celles des propriétaires mieux nantis ! Compte tenu de la complexité institutionnelle

de notre pays, le projet prévoit l'établissement d'une Conférence interministérielle Climat et d'une Agence fédérale pour le Climat. De plus, il doit y avoir une Commission interparlementaire sur le Climat dont la tâche est d'assurer la cohérence et la complémentarité des politiques de lutte contre le changement clima-

Sans aller jusqu'à réclamer l'installation de Conseils de travailleurs, on pourrait encore souhaiter une plus nette représentation de la base, par exemple des syndicats, car de nombreuses mesures auxquelles on peut s'attendre affecteront le monde du travail. L'objectif n'est évidemment pas de freiner les mesures



tique de l'autorité fédérale, des communautés et des régions et le respect des obligations internationales et européennes de l'État en la matière.

La guidance est assurée par un Comité permanent indépendant d'experts pour le climat. On peut considérer ce comité comme une instance technocratique, un lien entre la politique et les réalités scientifiques, matérielles, sociales...

Les experts qui le composent doivent garantir la compétence scientifique dans les domaines et disciplines concernés, à savoir: Les experts qui le composent doivent garantir la compétence scientifique dans les différents domaines et disciplines concernés, à savoir non seulement: 1° les sciences du qui étudient le changement climatique mais aussi l'agriculture, la biodiversité et encore la politique internationale, l'économie (production, distribution) etc.

Ils peuvent aussi faire appel à d'autres experts, solliciter la coopération de fonctionnaires, demander l'avis de différentes instances, commander des études au Bureau du Plan, à la Banque nationale de Belgique ainsi qu'à tout autre organisme public ou privé, mener des recherches etc.

contre le réchauffement climatique, bien au contraire ! mais de protéger ceux qui pourraient devenir les victimes « collatérales » de telles mesures.

Remarquons encore qu'il serait interdit à tout membre du Comité d'experts de délibérer sur des objets pour lesquels il a un intérêt direct ou indirect, patrimonial ou personnel. Par ailleurs, le public a pleinement accès à chacun des avis, recommandations et rapports adoptés en vertu de cette loi. On ne peut qu'espérer que l'accès direct à ces informations soit plus aisé que celui aux documents parlementaires, pourtant également publics en démocratie ! Ne doit-on, au vu de l'inévitable complexité de l'appareil à mettre en place, craindre les lourdeurs voire les blocages qui caractérisent parfois les institutions politiques de notre pays? Sans doute. Certaines réactions et réticences à la proposition de loi en donnent déjà un avant-goût. Il est donc nécessaire et indispensable que la pression de la rue continue à s'exercer. Les jeunes doivent se tenir prêts à revenir à charge tant que nécessaire. C'est leur avenir, oui même leur survie ! qui est en jeu. Notre devoir, tout en respectant leur diversité et en renonçant à la moindre tentation de récupération, est de les soutenir, dynamisant ou paralysant ?

# Takiji KOBAYASHI, Le bateau-usine (roman)

Marc PIERRET

« C'est parti ! En route pour l'enfer ! » Le HakkA-maru lève l'ancre pour 4 mois de pêche dans les eaux inhospitalières de la mer d'Okhotsk. Il emmène un contingent de 300 ouvriers, machinistes, marins et pêcheurs recrutés sur l'île d'HokkaidA. Paysans expropriés et endettés, ouvriers itinérants privés d'emploi, anciens mineurs, étudiants en situation précaire forment une main d'oeuvre hétéroclite soumise et incapable de s'associer pour lutter pour leurs droits. Éloignés de leur famille, soumis à des températures polaires, mal nourris, dévorés par les parasites, ils pêchent le crabe et le conditionnent à bord de ce bâtiment confisqué à l'Empire russe à l'issue de la guerre russo-japonaise (1904-1905). Il s'agit d'un ancien transporteur de troupes, abandonné à l'état d'épave pendant des années et converti en crabier. Il a été placé sous l'autorité de l'intendant, Asakawa, un personnage sans scrupule, cynique, cruel et d'une violence extrême. Dans le seul but de satisfaire patrons et actionnaires qui réclament toujours plus de profit, il nie toute dignité aux travailleurs embarqués et réduits en esclavage.

Rien ne leur est épargné, ni brimades, ni mauvais traitements ni coups. Jusqu'à ce que la révolte devienne inéluctable. Unir les forces de tous les travailleurs et mettre en place une lutte cohérente s'avère plus que jamais nécessaire. La mutinerie se dessine. L'équipage se met en grève, mais le mouvement est bien vite réprimé. Baïonnette au fusil, les matelots de la Marine impériale appelée à la rescousse par l'entreprise investissent le bateau sans ménagement. La collusion entre les pouvoirs politique et économique ne fait aucun doute. Les hommes ne s'avouent pas pour autant vaincus. Le livre s'achève par un appel à continuer la lutte dans la solidarité : « Alors, ils se levèrent. - Encore une fois ! ». Dans l'épilogue qui suit ce récit, Kobayashi évoque une seconde grève générale qui réussit et contribue à l'éviction sans indemnité de l'intendant et du contremaître tandis que le mouvement s'étend à d'autres navires comme l'atteste la découverte de matériel de propagande communiste à leur bord.

Le bateau-usine se rattache à la littérature prolétarienne. Hormis Asakawa, qui est nommé, les autres protagonistes sont envisagés collectivement ou tout au plus désignés par leur âge ou leur fonction. C'est une tech-

nique bien connue de cette littérature engagée. Allégorie de la lutte des classes, l'action se passe dans un huis clos entre le patronat qui représente le capital et les ouvriers qui représentent le prolétariat.



Kobayashi est avant tout un romancier mais il s'est intéressé de près au cinéma. Ceci s'observe dans sa manière de rendre compte de la réalité. Les scènes se succèdent et enchaînent plans et séquences entre coupés de flash-backs pour former la trame du texte. L'ambiance du dortoir et de fond de cale est restituée avec une précision quasi cinématographique comme si la scène était vue du haut de l'écouille. Sans transition, le lecteur se retrouve au mess où les patrons se soûlent pendant que les marins s'entassent sur leur grabats. Un ancien mineur relate ses expériences. Un ouvrier évoque ses souvenirs d'usine.

Le contexte dans lequel fut écrit Le Bateau-usine est celui de la révolution bolchévique qui venait de s'achever et de l'industrialisation à marche forcée du Japon sur un modèle capitaliste. Kobayashi s'est inspiré de faits véridiques et a effectué tout un travail de documentation et d'enquête de terrain pour écrire son roman. Pendant ses études, il avait découvert les textes marxistes qui l'avaient rendu sensible à la réalité et aux conditions de vie des paysans et des ouvriers dans l'île de HokkaidA. Les conditions inhumaines d'existence des travailleurs ont éveillé en lui une forte conscience politique. C'est ainsi qu'il s'est tourné vers les idées communistes.

En 1930, il est emprisonné pour avoir contribué à financer le parti communiste puis pour avoir écrit des propos irrévérencieux à l'endroit de

l'Empereur dans un passage du Bateau-usine. Après avoir été libéré en 1931, il est entré dans la clandestinité et a continué à écrire. Au faite de sa gloire littéraire, ses nombreux textes, articles et romans ont fini par le mener le 20

février 1933, au commissariat de la police politique, où il décéda le soir même sous la torture. La mort de cette figure majeure de la littérature prolétarienne a créé une indignation sans précédant non seulement au Japon, mais aussi dans de nombreux pays, y compris la France. À l'appel de Romain Rolland, L'Humanité a relaté ce crime dans son numéro du 14 mars 1933: « Le prolétariat international se dresse contre ce nouveau crime de l'impérialisme japonais qui n'a fait que galvaniser la volonté de lutte des masses nippones ».

Interdite après sa mort, l'oeuvre de Kobayashi circule sous le manteau et continue de trouver un écho jusqu'à nos jours. Le Bateau-Usine reste son chef-d'oeuvre. Adapté à deux reprises au cinéma, puis en manga en 2006, dédié par son éditeur japonais « à tous ceux qui ont été sacrifiés pour l'essor du capitalisme japonais », il connut après la crise financière, en 2008, un énorme regain d'intérêt dans son pays et à travers le monde. La crise économique actuelle remet en cause le « miracle économique japonais » et d'une manière plus générale, la pertinence du système capitaliste et du libéralisme. Depuis 2008, devant la montée des inégalités dans un pays qui se croyait sans classes, de nouveaux types de syndicats ou d'associations sont nés et se sont notamment réunis pour une vaste campagne « Anti-Pauvreté ». Les adhésions au Parti Communiste y sont en hausse.

## Soutenir Le Drapeau Rouge !

Dans un moment où tout indique qu'en exécution des politiques ultra-libérales dictées par l'Union européenne et les grands intérêts financiers internationaux, des graves mesures anti-populaires seront mises en exécution, il nous semble urgent d'organiser les résistances. À cet effet, la présence d'une presse militante, de dénonciation et propositions alternatives nous semble indispensable.

Pour ces raisons et pour aider à la diffusion de notre presse, nous vous invitons à nous soutenir.

Pour ce faire, vous avez le choix :

De prendre un abonnement ou réabonnement ordinaire (15 € pour 12 numéros)

D'opter pour un abonnement ou un réabonnement de soutien (25 €) ou de grand soutien (50 €). Voir le numéro de compte ci-dessous.

D'offrir un abonnement à une amitié ou connaissance.

Dans les 2 premiers cas, n'oubliez pas de mentionner votre adresse sur le bulletin de virement en 'communication'; dans le troisième cas indiquez, toujours en 'communication', le nom et adresse de l'ami bénéficiaire de l'abonnement. Dans tous ces cas, le journal vous sera envoyé sous pli fermé à votre adresse (ou à l'adresse de l'ami)

Vous pouvez aussi nous commander (par téléphone ou via notre adresse électronique) le nombre d'exemplaires que vous croyez pouvoir vendre dans votre entourage !



N'oubliez pas que  
ce n'est que grâce à ses lecteurs  
que la presse militante survit !

### Où trouver le DR ?

**Arlon** : Librairie Pressman, 53 rue des Espagnols, 6700 Arlon.  
**Bruxelles** : Tropismes, 11 Galerie des Princes, 1000 Bruxelles • Filigrane, 38 avenue des Arts, 1040 Etterbeek • Librairie Candide, Place Brugmann, 1050 Ixelles • La Borgne Agasse, 30 rue Anoul, 1050 Ixelles • Aurora, 34 avenue Jan Volders, 1060 Saint-Gilles • Joli Mai, 28 rue de Roumanie, 1060 Saint-Gilles • Librairie de Rome, 16-A rue Jean Staes, 1060 Saint-Gilles • Librairie Joao Afonso, 11 Chaussée de Waterloo, 1060 Saint-Gilles  
**Gand** : De

Brug, 1 Phoenixstraat, 9000 Gand. **La Louvière** : Club Achille Chavée, 34, rue Albelville, 7100 La Louvière. **Liège** : Cercle Julien Lahaut, 312 rue Saint Léonard, 4000 Liège • Librairie Entretemps (asbl Barricade), 19-21 rue Pierreuse, 4000 Liège. **Mons** : Librairie du Parc, 24 rue du Parc, 7000 Mons. **Namur** : Librairie Papyrus, 16 rue Bas de la Place, 5000 Namur. **Tournai** : Librairie des Bastions, 22 boulevard Walter Marvis, 7500 Tournai. **Wavre** : Librairie Colette, 10 place Henri Berger, 1300 Wavre.

## Journal du Parti Communiste

Éditeur responsable : Claude Coussement  
Rédacteur en chef : Vladimir Caller

Nous contacter ?

dr@particommuniste.be

www.ledrapeaurouge.be

Adresse : 9, rue Rouppe • 1000 Bruxelles

tél. : 0477 23 70 58 • 02 347 74 27

Abonnement annuel : 15 € • à l'étranger : 23 €

Abonnement de soutien : 25 €

Abonnement de grand soutien : 50 €

Chômeurs, étudiants : 8 €

Compte en banque :

IBAN BE89 0004 1185 1185

**ATTENTION !** lors du paiement, mentionnez votre adresse postale en communication pour l'envoi.

## Sommaire

### L'INVITÉ DU DR

Etienne CHOUARD  
Renforcer les luttes : Gilets jaunes, quand la honte se transforme en colère  
• pp. 2-4

### SOCIAL

NLMK Clabecq : bénéfices privatisés aux dépens des travailleurs, et des contribuables.  
Guy STROOBANT • pp. 5

Proximus : Derrière l'écran de fumée, la haine du service public  
Martin WILLEMS • pp. 6

Quand l'Etat paie les salaires du secteur privé  
Martin WILLEMS • pp. 7

### ACTUALITÉS

Les gilets (et le brexit) d'une Europe qui bouge  
Vladimir CALLER • pp. 8-9

Au Venezuela, l'impérialisme yankee dans toute sa splendeur  
Sergio CALLER i SALAS • pp. 10-11

### INTERNATIONAL

Il y a 20 ans, la guerre du Kosovo ouvrait la voie aux guerres qui allaient suivre  
Georges BERGHEZAN et Roland MAROUNEK • p. 12-13

AU CONGO : élections et intérêts  
Gregory D'HALLEWIN  
• p. 14

Côte d'Ivoire : la libération de Laurent Gbagbo, n'est qu'un acte de justice  
Tapé GROUBERA  
• p. 15

### HISTOIRE

Il y a 133 ans, la massacre de Roux  
Marie France DEPRez  
p. 14-15

### SOCIAL

COMPETITIVITE  
Bernard LEFEVRE  
• p. 16

Preuve que la lutte paie  
Sergio SALIERI  
• p. 17

Plus chaud que le climat ?  
Peter MAASWINKEL  
• p. 18

### LECTURES

Takiji KOBAYASHI, Le bateau-usine  
Marc PIERRET  
• p. 19

